



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD du 28 juin 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTSD,

Notre école et tout le système éducatif en général ont traversé de manière honorable les 15 mois de crise sanitaire qui ont frappé notre pays.

Si nous nous en sortons sans trop de dommages, c'est grâce à l'investissement quotidien de chacun des acteurs et notamment ceux de terrain qui, au bout du bout, ont fait le job avec les moyens du bord.

Il faut bien dire qu'ils n'ont pas été aidés par leur ministère de tutelle qui, à grands renforts de communiqués et d'une succession interminable de protocoles s'est contenté de faire de la comm' ou de gérer l'urgence sans anticiper les rentrées successives

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour étudier les ajustements de carte scolaire préparant la rentrée 2021.

Cette rentrée se fera après 18 mois de crise sanitaire, où ont alterné, sur des rythmes très différents selon les territoires, périodes d'enseignement à distance, périodes d'enseignement hybride, et périodes en « présentiel ». Pour tous, de la maternelle au lycée, les situations d'enseignement ont été contraintes par les mesures sanitaires : limitation des interactions, non-brassage des groupes, périodes de suspension de l'inclusion des élèves en situation de handicap, port du masque à partir de 6 ans, accès fermé à certaines infrastructures pour l'EPS, abandon de projets avec sorties, réduction des périodes de stage ou formation en milieu professionnel...

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Toutes ces contraintes ont bien sûr des conséquences sur la scolarité de nos enfants et de nos jeunes, sur leurs acquis et sur leurs parcours scolaires. S'y ajoutent celles partagées par toute la société, conséquences économiques et conséquences psychologiques. Les défis pédagogiques et éducatifs à relever par des personnels fortement éprouvés sont considérables.

L'Unsa Education avait déjà dénoncé le budget 2021 adopté en décembre dernier. Elle le dénonce toujours aujourd'hui. Le déficit de postes en classe, dans les RASED, de psychologues scolaires ne sont pas résorbés. Le nombre de places au concours est encore insuffisant. Cette pénurie contribue à dégrader la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir un Service public d'éducation de qualité, l'Unsa Education demande que les moyens alloués à l'École dans notre département soient abondés significativement. Il est encore temps pour vous de demander une rallonge au ministre !

Enfin, nous ne pouvons pas clore cette déclaration sans vous faire part de notre indignation à propos du décret paru ce jour au journal officiel et conditionnant le versement de la part modulable de l'indemnité REP+ à la réalisation d'objectifs et à l'investissement professionnel des agents. Ce décret avait recueilli un avis unanime en contre de toutes les organisations syndicales. Ce texte va mettre en concurrence les écoles au sein d'un même réseau d'éducation prioritaire. Cette prime pourra même générer des tensions au sein des équipes d'une même école ou d'un même collège, à la recherche d'explications du taux finalement attribué. Décidemment, la dérive néo-libérale de notre ministre s'accroît et celui-ci fait définitivement une croix sur le dialogue social.